

ASPECTS FISCAUX DE L'INVESTISSEMENT IMMOBILIER

DATE ET DURÉE

1 journée de 7 heures, de 9 h 30 à 13 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30

PUBLIC VISÉ

- Agents immobiliers, négociateurs et collaborateurs
- Pas de prérequis nécessaire

OBJECTIFS

- Connaître la fiscalité immobilière de l'acquisition à la transmission
- Connaître les principaux modes de détention des biens immobiliers et leur fonctionnement, savoir comparer les différentes fiscalités

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Différents supports et outils seront remis au stagiaire durant le stage
- La formation sera animée par Patrice Million, gestionnaire patrimonial

CONTENU DE LA FORMATION

Préambule : Point sur la déontologie des professionnels de l'immobilier : 1h

Remise du code de déontologie
Rappel des fondamentaux
Questions – Réponse

Rappels généraux sur la fiscalité immobilière

Principes, nature et effets des charges fiscales et sociales
Principes et Fonctionnement de la fiscalité immobilière
A l'acquisition
Durant la détention
A la cession
Le calcul de l'impôt sur le revenu

La fiscalité de l'acquisition

Les droits d'enregistrement
La Taxe sur la Valeur Ajoutée
Les engagements de l'acquéreur et les droits réduits
Les autres droits dus

La fiscalité de la détention immobilière selon les modes

- Les Revenus Fonciers
- Les Bénéfices Industriels et Commerciaux
- Le bénéfice soumis à l'Impôt sur les Sociétés et les dividendes
- Les régimes de défiscalisation
 - Idées communes et esprit
 - Fonctionnement
 - Description des régimes actuels

La fiscalité de la transmission

- Transmission à titre gratuit
 - Les donations et leur fiscalité
 - La définition des droits dus à la succession
- Transmission à titre onéreux
 - La plus-value des particuliers
 - La plus-value professionnelle

SUIVI ET ÉVALUATION

- Afin de suivre l'exécution de l'action de formation, les stagiaires signent une feuille de présence.
- À l'issue de la formation, une fiche d'évaluation est remise aux stagiaires, elle permet de déterminer si celui-ci estime avoir atteint les objectifs fixés sur le présent programme et ce qu'il va mettre en place à l'issue de la formation.

COÛT DE FORMATION :

- 342 € TTC (Sociétaire SOCAF) / participant (soit 285€ HT)
- 444 € TTC (Non sociétaire SOCAF) / participant (soit 370 € HT)

- Tarifs dégressifs sur les inscriptions aux modules d'une journée : Pack 2 jours (voir bulletin d'inscription),
-15% pour 3 inscriptions, -20% pour 4 inscriptions et plus